

CLUB SPORTIF DE FONTAINE-LES-DIJON HANDBALL (CSFD Handball)

Secrétariat : Michelle VALLET - 14 rue des Bonnes Mères, 21121 Fontaine-lès-Dijon

tél. : 03 80 56 29 14 - adresse électronique : contact@csfd-handball.fr

FICHE D'INSCRIPTION – SAISON 2023-2024 À TIRER EN RECTO-VERSO

NOM : _____ Prénom : _____ Taille : _____ cm

Date et lieu de naissance : _____ Latéralité : _____
droitier ou gaucher

Téléphone : _____
adhérent + père si mineur + mère si mineur

Profession : _____
profession des parents pour un jeune à charge

Adresse : _____

adresse électronique: _____

+ père et mère si mineur : _____

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ÉTABLISSEMENT DE LA LICENCE

⇒ Retourner au club cette **fiche d'inscription** renseignée et signée. Lui est associé un **engagement à participer aux déplacements des équipes de jeunes** qui est impérativement à signer, par l'un des parents pour les mineurs.

Cette fiche renseignée et signée peut-être directement transmise au secrétariat en pièce jointe à un courriel.

⇒ L'accompagner de la **cotisation** dont le règlement peut se faire par chèque à l'ordre du CSFD Handball ou informatiquement par carte bancaire sur le site sécurisé www.apayer.fr/csfd-handball:

- dans l'encadré **paiement**, indiquer paiement: **cotisation handball** et référence: **saison 2023-2024**

- dans l'encadré **renseignements complémentaires** indiquer commentaire: **nom et prénom du licencié**.

Le règlement de la cotisation peut être **éventuellement fractionnée** en plusieurs chèques encaissables à des dates souhaitées mais tous datés du jour de l'inscription.

⇒ **La demande d'établissement de licence est depuis plusieurs saisons informatisée**. Voici quelques informations pour renseigner correctement votre demande de licence et y joindre les documents requis.

1) Vérifier et corriger si nécessaire les données qui figurent dans les parties "**identité**" et "**adresse et contact**" du formulaire fédéral (ou les renseigner complètement pour un nouvel adhérent).

2) Dans la partie "**licence**", bien indiquer le type de licence demandée. Les mentions « taille » et « latéralité » sont **obligatoires**, y compris pour les loisirs et les dirigeants (!).

3) Si vous devez occuper à un moment ou à un autre une **fonction d'entraîneur, de joueur/entraîneur, de dirigeant, de joueur/dirigeant, d'arbitre, de joueur/arbitre**, si vous devez suivre une formation qualifiante, il vous est fait obligation de cocher la case « je sollicite la mention encadrant » puis la case « j'atteste avoir pris connaissance... » dans la partie **attestation de probité honorabilité**. L'attestation, préremplie à votre nom, est alors automatiquement insérée dans la demande. Elle sera datée et signée électroniquement, plus tard et en une seule fois avec l'ensemble des formulaires requis.

4) Numériser et transférer les documents suivants dans la partie "**justificatifs**" du formulaire :

☉ **photographie** type "identité" récente -format image moins de 500 ko- (*reste en théorie valable 3 ans*)

☉ **pièce d'identité** : carte nationale d'identité, passeport ou encore page du livret de famille pour les plus petits, ... (*reste en théorie valable 3 ans*)

☉ **certificat médical** (qui reste valable 3 ans), obligatoire pour les seuls **licenciés adultes** : joueurs, arbitres et loisirs (**modèle joint** qui précise bien "aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir "). Le médecin doit le **signer** et y apposer impérativement son **tampon**.

En cas de renouvellement, si le certificat médical initial date de moins de 3 ans (en rappeler la date), un formulaire **questionnaire/attestation de santé** « majeurs » vous sera proposé. Il vous suffira de renseigner le questionnaire et l'attestation sera alors insérée automatiquement. Elle sera datée et signée électroniquement plus tard.

Pour les mineurs, pas de certificat médical, mais un formulaire **questionnaire/attestation de santé** « mineurs » vous sera automatiquement proposé. A gérer comme le questionnaire/attestation pour les majeurs.

Pour les mineurs, un formulaire d'**autorisation parentale** est préchargé, à dater et signer avec les autres documents.

Tous les formulaires requis enregistrés (y compris votre éventuelle attestation d'honorabilité), cliquez sur « **passez à la signature** ». Cette nouvelle fonctionnalité permet **de dater et de signer tous les documents obligatoires en une seule fois** sans avoir à tirer des formulaires papier ni à les scanner après les avoir renseignés et signés manuellement.

Cession des droits → 2 cases sont à cocher ou non et qui concernent de possibles publicités ainsi que le droit à l'image.

Cocher pour terminer la dernière case du formulaire qui correspond à "je reconnais avoir lu et pris connaissance..." (**ceci est impératif!**). Enfin, **finaliser le formulaire** qui est alors renvoyé automatiquement dans Gest'hand pour vérification des données par le club.

⇒ C'est au club que revient la décision finale de transmettre le dossier informatisé à la ligue pour une qualification sous 24H. Cette ultime opération ne sera cependant déclenchée que lorsque le secrétariat sera en possession de la **fiche d'inscription** et de la **cotisation**.

LICENCE-ASSURANCE - Le coût de la licence FFHB inclut des garanties de base « responsabilité civile » et « accidents corporels » négociées par la fédération avec les assurances MMA. Ces garanties sont décrites dans le contrat d'assurance, directement accessible à partir du formulaire informatisé de demande de licence et ensuite disponible sur le site de la FFHB. Si ces garanties vous paraissent insuffisantes, nous vous engageons à souscrire auprès de l'assureur l'une des options complémentaires proposées.

◇ **Comme pour tous les sports, la pratique du handball nécessite d'être en bonne santé mais n'est pas pour autant sans risque d'accidents, parfois graves. Il est en conséquence indispensable d'être bien assuré(e).**

◇ Refuser l'assurance « accidents corporels » FFHB/MMA n'entraînera aucune réduction de la cotisation globale.

Je demande mon inscription au CSFD Handball et je signe après avoir pris connaissance des options d'assurance proposées par MMA et du règlement intérieur administratif et sportif disponible sur le site du club et affiché au gymnase Ratel.

signature de l'adhérent(e) majeur(e)

ou

Date de l'inscription :

nom, prénom et signature
d'un parent pour les mineur(e)s

DÉPLACEMENTS POUR COMPÉTITIONS

engagement des familles de nos jeunes

Comme le stipule l'article 4 du règlement intérieur administratif et sportif, **les déplacements pour les rencontres de jeunes programmées à l'extérieur sont à la charge des parents.**

Une mutualisation des moyens est fortement conseillée puisqu'il suffit de 3 ou 4 véhicules pour transporter une équipe complète de jeunes -entraîneur compris-. *Un abattement fiscal est consenti par l'administration des impôts aux bénévoles qui assurent en covoiturage le transport des jeunes (lire le document « déplacements et abattement fiscal »).*

Les conditions mentionnées ci-dessous sont à signer :

- je m'engage à assurer au moins un déplacement de joueurs hors de l'agglomération dijonnaise par trimestre de compétition (soit au moins trois dans la saison);

- je certifie sur l'honneur que le véhicule qui sera utilisé est correctement assuré et que son conducteur est bien en possession d'un permis en cours de validité.

nom et prénom du parent: _____

date : _____

signature :